

## DECISION DU PRESIDENT

<b>Date de Notification</b>	<b>Date d’Affichage</b>	<b>N° 2022 - 673</b>	<b>Médiathèques</b>
	16/11/2022		

**Objet : Contrat de prestation de services entre la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux et Valerio VARESI pour l’animation d’une rencontre autour de son œuvre et d’une séance de dédicaces le 3 novembre 2022 à la médiathèque Luxembourg.**

**Le Président de la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L. 5211-10,

**VU** la délibération du Conseil Communautaire en date du 2 juin 2020 transmise à la Préfecture de Seine et Marne le 4 juin 2020 et affichée le 4 juin 2020, portant délégation au Président des attributions conformément à l’article L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** qu’il convient de contractualiser les modalités d’intervention de Valerio VARESI le 3 novembre 2022 à la médiathèque Luxembourg à Meaux pour l’animation d’une rencontre autour de son œuvre suivie d’une séance de dédicaces,

### DECIDE

**ARTICLE 1** – Est autorisée entre la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux et Valerio VARESI la signature d’un contrat de prestation de services pour l’animation d’une rencontre autour de son œuvre et d’une séance de dédicaces le 3 novembre 2022 à la médiathèque Luxembourg à Meaux.

**ARTICLE 2** – La CAPM règlera en contrepartie de cette prestation la somme totale de 229,77 € (deux cent vingt-neuf euros et soixante-dix-sept centimes). Cette dépense est inscrite au budget 2022.

**ARTICLE 3** – La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du Conseil Communautaire portant sur les mêmes objets.

Fait à Meaux, le **16 NOV. 2022**  
Le Président,



Jean-François COPÉ